

CAHIER N° 34

Bois énergie : montage de projets et accompagnement des maîtres d'ouvrage (2^e partie)

Sommaire

- Edito, par Serge Defaye 13
- La maîtrise d'œuvre, les travaux et le suivi de chantier 14
- Financement d'un projet bois énergie par crédit-bail Sofergie 15
- Les nouveaux outils financiers applicables aux projets bois énergie 16
- Fiscalité des chaufferies bois 18
- La fourniture de combustibles bois 20
- Bois énergie et aménagement du territoire 22
- Fiches de réalisations 23
 - Ambert (Puy-de-Dôme)
 - Châteauroux (Indre)
 - Vénissieux (Rhône)

Les Cahiers du bois énergie, édités sous la responsabilité de Biomasse Normandie, sont publiés avec le soutien de l'ademe (Direction des énergies renouvelables, des réseaux et des marchés énergétiques). Ce cahier a été préparé par Stéphane Cousin et Mathieu Fleury (Biomasse Normandie) et Serge Defaye (Débat). Nous remercions Patrick Baudenon, Eric Babinet, Daniel Cappe, Joseph Hourlier, Jean-Christophe Pouet, Yann Oremus, Patrick Ollivier, Dominique Jacques, Guy-Alain Barthelat, Pierre Besson, Gérald Brunel, Michel Compte, David Lavillonniere, Landry Grossin, Jean-Pierre Durand et Thomas Sigier pour leur contribution. Mise en page par le Bois International.

Concrétiser un projet bois énergie

Dans le cahier du bois énergie n°33 ont été publiées les premières contributions au colloque organisé par le Comité interprofessionnel du bois énergie (Cibe) en octobre 2006 à Marmilhat (Puy-de-Dôme) : celles des intervenants de l'amont d'un projet, avant les phases opérationnelles. Le présent cahier regroupe les productions des autres partenaires qui concernent la maîtrise d'oeuvre et la construction, le financement des chaufferies et des réseaux, l'exploitation des équipements et leur maintenance, la fourniture de combustible bois.

La qualité d'un projet (esthétique du bâtiment, fiabilité des équipements...) et les performances constatées (énergétiques, économiques...) dépendent beaucoup d'une parfaite entente entre tous les intervenants. Mal coordonné, un projet aboutit parfois à des résultats moyens, voire médiocres, même lorsque chacun peut se prévaloir de compétences manifestées dans d'autres circonstances. D'où l'importance de l'implication du maître d'ouvrage et de son assistant (AMO) pour favoriser une cohérence d'ensemble et une bonne synergie entre les trois catégories d'entreprises ou de prestataires de services que sont :

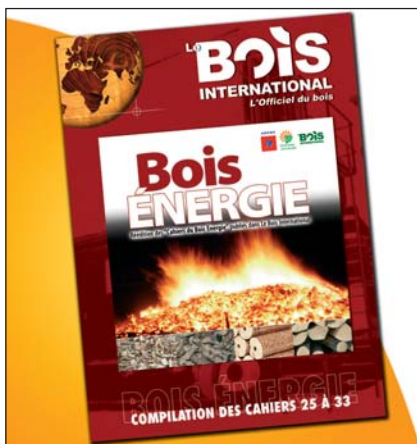
- le maître d'œuvre et les constructeurs / installateurs ;
- l'exploitant de chauffage (le personnel communal s'il s'agit d'une régie) qui va prendre en main les installations à partir de la réception des travaux ;
- le fournisseur de combustible, lequel doit être associé au projet le plus tôt possible.

Si l'on veut éviter des déconvenues, quelques principes simples s'imposent :

- bien définir dès le départ la chaîne des responsabilités ;
- multiplier les échanges entre tous les intervenants ;
- ne rien laisser au hasard.

Comme le dit le proverbe, et celui-ci s'applique aussi aux chaufferies bois, *"le diable se niche souvent dans les détails"*.

Serge Defaye



*La dernière compilation
des Cahiers du Bois énergie
est parue.*

Pour la commander : **04.77.74.32.22**
ou www.leboisinternational.com